

Genre du véhicule	Marque de febrique	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	D O D G E	Coronet *)	CH 0162 33
		6 places	

Constructeur	DODGE DIVISION CHRYSLER CORPORATION Detroit Michigan (USA)		
Identification	"Coronet Custom" ou "Crestwood" (modèle de luxe) sur les piliers arrières		
	"W.45G." devant le No du châssis. - "CH 0162 33" sur plaquette AVAG		
Plaquette constr.	à gauche, à l'intérieur de l'aile, (plaquette AVAG)		
No du châssis	à gauche, derrière la pare-brise (plaquette CHRYSLER rivée)		
Ident. du moteur	",.318" à gauche, à l'avant sur le bloc-cylindres		
Importateur princ.	A M A G Automobil- und Motoren AG 5116 Schinznach-Bad		
Véhicule homologué	WP46G4A 113'175 (9 places)	Signes fixes dans code du type W.45G..	

<b>CHASSIS</b>			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique		
Transmission	automatique		
Nombre de vitesses	3 paliers	Entraînement	arrières
Frein de service	hydraulique, 2 circuits AV= disques/AR= exp.interne		
	assistance par dépression, AV= soupape de dosage		
	(soupape combinée) AR= limiteur		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, pédale, sur les		
	roues arrière		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		
Ralentisseur	-		
Contrôle 2 circ.	par diff. de pression; témoin comb. av. frein à main		

<b>MOTEUR</b>			
Marque	CHRYSLER	Type	G (.318)
Construction	V	Temps	4
Carburant	B	Position	avant
Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	8
Alésage	99,31	Course	84,07
Cylindrée	5209	CV-impôt	26,53
Puissance en CV	157 DIN	à t/min	4000
Bruit.	82	dB/A à t/min	4000
Silencieux	1 = 550 x 260 x 110		
Mesure des gaz	CVS +) / sel. OCE: 1,0 % à 830 t/min		
Déparasitage	câbles avec résistance : D		

<b>CARROSSERIE</b>			
	limousine (combi)		
Nombre de portes	4 + 1 arrière	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	CHRYSLER CORP **)	Rétroviseur	1/intér.+2 extér.
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction + de la transmission		

<b>POIDS</b>			
	avant	arrière	total
Poids à vide	920	1080	2000
Charge utile	110	520	630
Poids total	1030	1600	2630
Garantie fabr.			2658
Dimens. pneus	HR 78 - 14 ou	H 78 - 14	(Variantes
Ply / atü	4 / 2,25	4 / 2,25	voir
Charge	1600	1600	remarques)
pour V max	185	185	

Nombre de places t	6	av 3	centre -	ar 3
<b>DIMENSIONS</b>				
	int.	ext.		
Longueur	2120	5610	Empattements	3000 /
Largeur	1250	2010	/	
Hauteur	720	1570	Voie	av 1580 ar 1620
Porte à faux lat.			Voies	av - ar -
	av	1020	ar	-
	ar	1060	Braquage	g 12,9 d 12,9
Distance volant - vers l'avant du véhicule				

Garantie poids remorquable avec frein	
Garantie poids remorquable sans frein	
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	
Vitesse maximale selon le constructeur	170 km/h
Vitesse maximale testée	km/h

<u>EQUIPEMENT</u>		§)	
Feux de route		4/ SFALED BEAM SAE ou DOT	
Feux route compl.		-	
Feux de croisement		2/ extérieurs	
Feux de position		SAE IP 74 R	
Feux de brouillard		Feux rouges	SAE STIAP 274 WS
Feux stop		Feu de recul	2/ séparés
Clignoteurs	av	1	ar SAE STIAP 274 WS
Catadioptres	av	1	avant ar SAE A 74 RWS CC
Feux de gabarit	av	AV/ 1	SAE PIA 72 ar -
Avert. optique		Eclair. plaque 1/ centre	
Essuie-glace		2 balais avec/avec lave-glace	
Avertisseurs		SPARTON Lo ( 93) dB/A	
		( ) dB/A	
		( ) dB/A	

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	D O D G E Coronet		
Homologation			
No	CH	0162 33	
Carrosserie	limousine		
Places total	6	avant	3
Poids à vide	2000	Carburant	B
Charge utile	630	CV-impôt	26,53
Poids total	2630	Cylindrée	5209

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

- \* ) Identification selon fiche séparée
- \*\* ) Ceintures de sécurité sur les hanches admises pour le siège central à l'avant
- + ) Mesure des gaz: vignette EPA à l'avant en bas sur le capot du moteur
- §) Modifications par l'importateur:
  - l'extrémité du tuyau d'échappement d'origine vers la droite; est dirigé vers l'arrière
  - feux de position/clignoteurs avant d'origine avec verres de couleur orange; sont remplacés par des blancs.

A noter dans le permis de circulation

- n'est admis que pour le transport de charges basses

Lieu et date de l'homologation

Zurich. 22.11.73

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES